

Objet : Mise à disposition d'outils pédagogiques visant à encourager, dans les milieux scolaires, des pratiques simples et faciles pour un air intérieur plus sain

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Tous

Période : 2011

- Aux Directions et Pouvoirs Organisateur des écoles primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française

- Aux Directions et Pouvoirs Organisateur des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Cabinet de la Ministre SIMONET		
<u>Destinataire</u>	Etablissements scolaires		
<u>Contact</u>	dgarne@spw.wallonie.be		
<u>Document à renvoyer</u>	Néant		
<u>Date limite d'envoi</u>	/		
<u>Objet</u>	Mise à disposition d'outils pédagogiques visant à encourager, dans les milieux scolaires, des pratiques simples et faciles pour un air intérieur plus sain		

Renvoi (s) :

Nombre de pages :

Mots clés :

- annexe :

Circulaire Ministérielle du 2 mai 2011
relative à la mise à disposition d'outils pédagogiques visant à
encourager, dans les milieux scolaires, des pratiques simples et faciles
pour un air intérieur plus sain

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Nous passons près de 85 % de notre temps dans un environnement intérieur et nous pouvons être exposés à des polluants pouvant participer de manière significative à un nombre assez large d'effets sur la santé.

Les élèves et les équipes éducatives passent près de 8h par jour dans les établissements scolaires.

En 2004 déjà, la Commission européenne adoptait un plan d'action européen qui confirmait sa préoccupation concernant les enfants, plus exposés et plus vulnérables que les adultes.

La qualité de l'environnement intérieur dans les écoles fondamentales a fait l'objet d'une étude pilote financée par la région wallonne.

Cette étude, réalisée par le Service Prévention-Santé de la Province de Luxembourg, a débouché sur la production de documents ludiques visant à encourager, dans les milieux scolaires, des pratiques simples et faciles pour un air intérieur plus sain et une amélioration du bien-être tant des élèves que des enseignants.

Quels sont ces outils ?

- une brochure présentant l'étude et ses résultats,
- une brochure de recommandations de bonnes pratiques, simples et faciles,
- une affiche à placer en classe reprenant les principales recommandations.

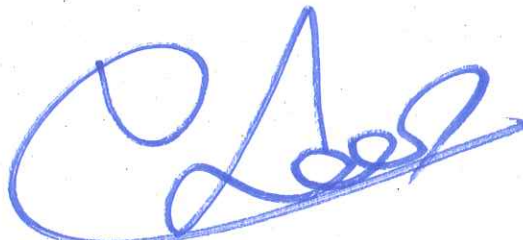
Ces outils sont mis à votre disposition à la fois pour informer et pour susciter une discussion au sein de l'établissement scolaire. Ils peuvent être simplement affichés ou, mieux, être utilisés en vue d'un débat sur le bien-être avec tous les acteurs de l'école.

Ces documents sont disponibles sous format papier sur simple demande par courriel auprès de la Région wallonne (dgarne@spw.wallonie.be), et sont également téléchargeables sur le site environnement de la Région wallonne à l'adresse suivante :

http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/news/visiteur/displaynews.cfm?idnews=497&langue=FR

Avec l'espoir que ces recommandations puissent améliorer les conditions de vie quotidienne de tous, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Namur, le



Fadila Laanan

Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances
Gouvernement de la Communauté française



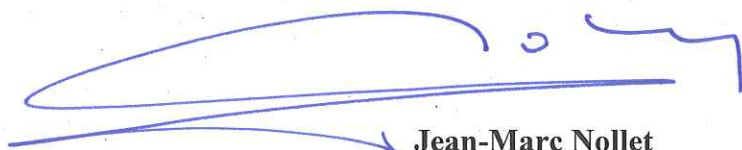
Marie-Dominique Simonet

Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale
Gouvernement de la Communauté française



Philippe Henry

Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité
Gouvernement wallon



Jean-Marc Nollet

Vice-Président et Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique, en
charge des bâtiments scolaires
Gouvernement wallon